



Accident travail avant depart en retraite

Par **lydie59**, le **17/12/2013** à **10:28**

Je suis enseignante, a la retraite a la fin de ce mois. Or le 1/10/2013 j'ai ete victime d'un accident du travail. Chute dans la classe. J'ai été en arrêt 15 jours genou ayant triple de volume. La douleur ne cessant pas, mon médecin m'a fait faire des examens complémentaire(radio,IRM), j'ai repris le travail, mais avec soins. Résultats, rien de spécial a la radio, mais découverte d'une fracture du plateau tibial a l'IRM. De la mon médecin m'a mis en arrêt jusqu'à la date de la retraite, j'ai vu le traumatolo qui a confirme, et m'a prescrit 20 séances de kine. Ensuite expertise médecin agréé éducation nationales, qui me dit qu'après ma radiation des cadres, je devrais faire passer mes soins non plus en accident de travail, mais au régime MGEN. Pouvez vous me renseigner a ce sujet. Merci

Par **P.M.**, le **17/12/2013** à **12:34**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...